

Bulletin des Amis du Ban de Soiron

« Sans racines, l'arbre meurt »

Année 2020 ; premier et second semestre

Editorial

« C'est toujours l'inattendu qui arrive »

N'est-ce pas une petite phrase que nous devrions avoir sans cesse en tête lors de nos projets de vie.

Bien futé, celui qui aurait prévu le 1er janvier 2020, le bouleversement « covidien » qui allait venir.

Il en est ainsi en chaque début d'année, nous ne pouvons rien prédire, ni en bien, ni en mal.

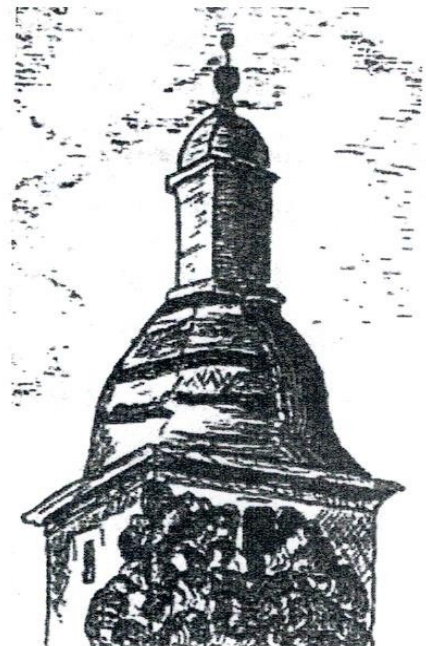
Simplement émettre des vœux, et faire de son mieux pour réaliser certains.

Il apparaît d'expérience que l'attitude vitale la meilleure à adopter consiste à accueillir le plus sereinement possible le changement et de s'y adapter avec souplesse et courage.

L'Histoire nous enseigne cela.

Soiron en sait quelque chose.

Tournez la page pour en savoir plus.





RD

« Pour donner sens à la vie,
même dans les situations désespérantes
n'oublions pas les trois B
faire du Bon, faire du Bien, faire du Beau ».

Houpral, Grand-Duc des Nutons, à Sairon

LETTRE DE MON GRENIER (*)

Soiron, le 12 novembre 1692.

Mon cher cousin,

C'est avec toute une crainte que je t'écris.

Je suis dans l'espoir que le drame que nous venons de vivre à Soiron, n'a pas eu lieu dans ton village.

En effet, les premières rumeurs qui nous parviennent font état que les secousses de la terre que nous avons connues, se sont propagées bien au delà de la région verviétoise.

À Soiron, les dégâts sont épouvantables. La plupart des habitations ont été bien endommagées et beaucoup devront être reconstruites.

Même les édifices les plus robustes, de part leur construction en pierres, ont été délabrés.

La maison dédiée à notre Seigneur n'a pas été épargnée. De grandes lézardes se sont formées dans le vaisseau de l'église. La voûte de la nef menace de s'écrouler.

Le château a eu sa vieille tour renversée.

De nombreux autres logis ont été délabrés et nécessitent des travaux de soutènement pour éviter des affaissements.

Le drame s'est déroulé sur très peu de temps.

Nous étions le 18 septembre. La journée avait débuté comme bien d'autres, avec une entrée progressive et paisible dans l'automne.

Remplissant ma fonction de forestier, je traversai le village pour me rendre du côté de la Seigneurie de Grand-Rechain par le chemin du Nozory.

J'arrivais sur la place de l'église. Son horloge indiquait exactement quatorze heures quinze minutes.

Cela restera gravé dans ma mémoire, tellement je fus traumatisé.

D'abord un terrifiant grondement remplit le ciel, comme dans les pires orages. Immédiatement le sol se haussa, me soulevant puis me culbutant avec force.

Les arbres, les haies se courbèrent et certains finirent arrachés de la terre. Allongé je protégeai ma tête avec ma gibecière, des tuiles, briques, pierres qui tombaient en quantité des maisons.

Les cloches de l'église se mirent à sonner violemment et sauvagement, comme si elles étaient actionnées par le diable, jetant ainsi un grand effroi parmi nous.

Après quelques minutes, les secousses cessèrent.

Recroquevillé en chien de fusil, entouré d'un nuage de poussières, je mis d'abord toute mon attention sur mes sensations corporelles. Ne ressentant rien de douloureux, j'effectuai d'abord quelques mouvements légers des bras et jambes. Je me mis alors debout et avec grand bonheur je fis quelques pas, sans entraves.

Je portai alors l'attention sur ce qui m'entourait.

A mon regard se présentait une grande désolation. Pas une demeure n'avait échappé à la destruction en tout ou en partie.

L'église était particulièrement atteinte. Des fentes profondes se voyaient dans ses murs.

Au loin, je vis que le château, n'avait pas échappé à cette force destructrice, sa tour avait disparu.

Mais ma première tâche fut de venir en aide aux nombreux villageois blessés par la chute des divers débris.

Pour certains, recouverts de gravats, il fallu se mettre à plusieurs pour les libérer.

Outre les quelques premiers soins corporels que je pus donner, je m'évertuai à calmer les peurs, à donner du courage.

Une très grande frayeur s'était répandue dans toute la population, n'épargnant ni le curé, ni le baron, des personnes habituellement fortes et sensées.

Cette angoisse ne fut qu'amplifiée par de nouvelles secousses à 16h et à 21h.

Heureusement elles furent plus modérées, mais elles aggravèrent les dégâts de la première.

Les villageois étaient bien atterrés et désespérés, et dans l'attente craintive de nouveaux tremblements de terre. Nous eurent ainsi encore une réplique importante le 28 octobre vers 6h15.

En tant que garde forestier, il me fallait aussi veiller à la sécurité des personnes et des biens.

De telles situations sont malheureusement propices aux vols et aux pillages.

Il en résulta de longues journées de prestation en effectuant des rondes de surveillance dans le territoire du Ban.

Le châtelain me chargea aussi de rassembler des ouvriers pour réaliser les premières réparations urgentes.

Les dégâts sont vraiment très importants et il ne fait aucun doute que de nombreuses habitations devront être reconstruites, y compris l'église et le château.

Il nous faudra beaucoup de courage, d'entrain et d'espoir pour les prochains jours

Mon cher cousin, je ne peux m'empêcher de me poser certaines questions fondamentales

Pourquoi Dieu permet-il de telles catastrophes ? N'aurait-il pas pu créer un monde autre, avec une terre stable ?

En quoi, nous humains, aurions-nous une responsabilité ?

Est-ce une punition ?

Dieu est-il tellement en courroux contre nous, qu'il permet même la destruction des lieux dédiés à sa vénération. ?

Est-ce une façon pour lui de nous rappeler sa puissance, à travers la nature ? Ou à nous dire qu'il existe, que nous l'oublions bien trop, et que nous avons la possibilité de lui permettre de se manifester.

Quel avantage in fine pouvons-nous retirer de ce tremblement ?

Cette catastrophe ne nous conduit-elle pas à être plus solidaires, à nous préoccuper plus des autres ?

Ne nous oblige-t-elle pas à changer nos habitudes, nos façons de vivre ?

Ne vivons nous pas dans un monde où tout est impermanent et interdépendant ?

Dieu n'attend-t-il pas de pouvoir vivre en nous ? Ne devons nous pas l'aider à se manifester ?

Mon cher cousin, tu as certainement réfléchi à ces questions. Tu as aussi tes réponses. Je serai heureux de les connaître.

En me réjouissant de te lire, je t'embrasse bien fort, ainsi que ta charmante épouse et tes chers bambins.

J. Blocqueaux, ton cousin bien aimé.

(*) Les lettres de mon grenier sont fictives. A partir de faits historiques avérés, elles ont pour but de raconter le passé du village de Soiron, de façon instructive et divertissante.

Notice historique

Ce n'est pas peu dire que le tremblement de terre de 1692 a fort bouleversé le village de Soiron.

Il y fut particulièrement destructeur de l'habitat et des édifices. Heureusement les sources historiques ne mentionnent pas de décès ou de blessés graves.

Il obligea les habitants à œuvrer solidairement pour remettre en bon état leur village.

Le châtelain, Nicolas-Ignace de Woelmont I, parlant de la tour du château et des édifices, mentionne dans son livre de famille « *je fus obligé d'avoir toute sorte d'ouvriers pendant six semaines pour les appuyer et rapiécer, faute de quoy, ils seroyent tombés* ».

Dans l'antique manoir, déjà fort vétuste, et de plus en partie incendié en 1684, seul un quart était encore habitable.

C'est ainsi que fut construit, en style Louis XV, le magnifique château que l'on peut toujours admirer actuellement. Cette édification ne se réalisa cependant qu'en 1749 par l'entreprise de Nicolas-Ignace II de Woelmont.

Le père de ce dernier, Charles-Alexandre II de Woelmont, neveu et successeur de Nicolas-Ignace de Woelmont I, fut un généreux mécène. Ses largesses permirent la reconstruction de l'église dès 1723. Il offrit le bois sec qu'il avait rassemblé pour la construction d'un nouveau château, aux besoins du temple, disant que : « la maison de Dieu passait avant la sienne ».

Dans l'église, le vaisseau avait été gravement endommagé, menaçant de s'effondrer.

En 1720, la nécessité de construire une nouvelle église fut reconnue. L'ancien édifice étant devenu trop petit pour le nombre de paroissiens, La Régence décide le 8 novembre 1722 de construire une nouvelle église de grande taille. Les travaux commencèrent en septembre 1723, la reconstruction se faisant à partir de la tour de façade de l'ancienne église romane. Elle put être consacrée le 7 mai 1730 et dédiée à Saint Roch.

De nombreuses habitations connurent un sort similaire. Trop endommagées pour être restaurées valablement, elles furent démolies et reconstruites.

Les matériaux utilisés étaient des pierres venant de la carrière du Bougnoux (au lieu dit « Les Cours » à Xhendelesse), des briques façonnées à partir de l'argile du sol des prairies avoisinant « Le Flot », et du bois en provenance des forêts proches.

La concordance des styles architecturaux et des matériaux utilisés, contribua ainsi à donner au village un bel aspect d'unité harmonieuse, qu'il est toujours possible d'apprécier de nos jours.

Les architectes dénommés « maîtres d'œuvres » se voulaient anonymes par modestie.

Le tremblement de 1692, a particulièrement marqué les esprits dans nos régions. Outre les dégâts considérables qu'il a provoqué en certains lieux, c'est étendue du territoire de sa manifestation qui a été impressionnant.

La forte secousse ressentie à Soiron le 18 septembre 1692, à 14h15, s'est particulièrement manifestée sur l'axe Aix-la-Chapelle, Verviers, Liège.

Des intensités de VII et VIII sur l'échelle MSK(**) été estimées, suivant les recherches de l'érudit alsacien J. Vogt en 1983.

Il y eut deux répliques moins fortes à 16h et à 21 h.

D'autres suivirent une légère le 20 septembre à 9 h et une plus importante le 28 octobre vers 16h15

L'épicentre du séisme a pu être localisé dans le Marquisat de Franchimont, la partie méridionale du Duché de Limbourg et la Principauté de Stavelot.

Les secousses sismiques, d'une intensité de VI sur l'échelle MSK (**), occasionnèrent aussi des dégâts mineurs dans le Brabant, dans les Flandres, en Zélande, dans le Hainaut, en Picardie, et au de-là de la Manche dans le Kent, l'Essex ..

Elles furent ressenties bien plus loin en Europe, à Amsterdam, Londres, Heidelberg, Erfurt, Trêves,...

Les gazettes de Paris, Londres, Amsterdam, .. rapportant l'évènement à distance, en donnèrent souvent des nouvelles exagérées ou fausses, comme la destruction de la ville de Mons avec la mort d'une cinquantaine d'habitants.

Les dégâts majeurs se firent dans les régions verviétoises et liégeoises. mais c'est par analogie avec des séismes de 1714 et 1828 que se constitue un mythe d'une zone sismique particulière dans la région de Tirléfontaine.

A côté des dégâts occasionnés aux habitations, des phénomènes très étonnants frappèrent les esprits.

Ainsi à Spa, l'eau cessa de couler à la source de la Géronstère, pour surgir peu après, à un autre emplacement, plus claire, plus goûteuse, plus abondante.

Mais c'est incontestablement le « miracle » de l'église Notre-Dame des Récollets de Verviers qui constitue l'évènement le plus troublant.

Que se passa-t-il ?

Avant le tremblement, en 1664, il fut mis en place une Vierge à l'Enfant Jésus. Cette statue, disposée dans une niche, surplombait le portail de l'église.

Juste après le séisme, il fut constaté que l'Enfant Jésus avait fait une rotation sur la gauche, joignant ainsi la main droite à la main gauche de la Vierge.

Après 28 jours, un second miracle est constaté : la main serrée de la Vierge, s'est ouverte légèrement et laisse entrevoir celle de l'Enfant.

De plus, le sceptre tenu en la main gauche de la Sainte Vierge, s'est redressé d'une trentaine de degrés.

Afin d'entériner ce miracle, une enquête canonique est mise en route, selon les prescriptions du Concile de Trente (1545-1563). De multiples témoignages sont recueillis, à deux reprises, devant notaires sous serment, en jurant sur le crucifix.

Le dossier est examiné par les échevins de la cour de justice, le doyen de Saint Remacle et le vicaire général du prince-évêque de Liège.

Les témoignages sont ratifiés et en 1697 l'Église donne son approbation aux « changements miraculeux »,

ÉTAT PRIMITIF.

Le groupe avant le 18 Septembre 1692.

1. Le bras gauche de la Sainte Vierge, ainsi que la main qui portait le sceptre avec majesté, étaient tendus de côté.
2. Cette main était à peine dégrossie.
3. La main droite, ainsi que le bras de l'Enfant Jésus, étaient dressés.
4. De cette main, l'Enfant bénissait en haussant un peu deux doigts.
5. De la main gauche, il tenait un globe sur la poitrine.
6. Le corps était debout, sans flexion aucune et sans adhérence à celui de sa Mère.
7. La main droite de la Sainte Vierge était dissimulée derrière l'Enfant Jésus.
8. Les yeux de la Mère et de l'Enfant se portaient vers le parvis de l'église.



TROISIÈME ÉTAT.

Nouveaux changements survenus du 18 Septembre

au 16 Octobre 1692.

1. Les doigts qui, chez la Sainte Vierge, étaient informes et qui recouvraient totalement la main de l'Enfant, s'allongèrent en se recourbant.
2. Puis, ils se séparèrent, en laissant entrevoir par les jointures, la main de l'Enfant.
3. Le sceptre qui était si penché, se redressa peu à peu.
4. L'Enfant cessa de fixer directement sa Mère pour se reporter quelque peu vers la droite.



DEUXIÈME ÉTAT.

Miracle du 18 Septembre 1692.

1. La Sainte Vierge a ramené sur sa poitrine la main et le bras gauche ainsi que le sceptre.
2. L'Enfant Jésus a porté sa main droite vers celle de sa Mère.
3. Cette main s'est trouvée engagée dans la main gauche de la Sainte Vierge et aidait à porter le sceptre.
4. Le sceptre était très penché et menaçait de tomber.
5. La main gauche de la Sainte Vierge apparut comme auparavant à peine ébauchée.
6. La main droite, cachée par le corps de l'Enfant, est devenue visible.
7. Le buste seul de l'Enfant s'est notablement contourné pour se rapprocher de sa Mère.
8. Les yeux de Jésus se fixèrent sur ceux de Marie.



ÉTAT ACTUEL.

Une nouvelle modification s'est produite depuis le miracle de 1692. La main de l'Enfant Jésus, qui se trouvait insérée dans celle de sa Mère, s'en est totalement dégagée. Elle repose sur l'index et le pouce de la main de la Vierge.

N. B. 1. Nous prenons ici l'occasion de faire remarquer, au sujet de cette main de la Vierge, que le doigt médian et l'annulaire sont les seuls qui soient séparés l'un de l'autre.

2. Le groupe en pierre de saide est formé de deux blocs superposés. Le joint correspond au sommet de la volute du piédestal sur lequel est dressé l'Enfant Jésus. Les cannelures appartiennent donc au bloc supérieur.

3. La hauteur totale de la Vierge, seule comprise, est de 101 centimètres. Le sceptre compte 12 centimètres; la Vierge, depuis les pieds jusqu'à la base de la couronne, 168 centimètres; enfin, la couronne, sculptée dans le bloc, 11 centimètres.

4. L'Enfant Jésus a 66 centimètres de hauteur; le piédestal, 78 centimètres. Hauteur totale: 144 centimètres.



Si nous faisons fi de la valeur spirituelle de l'évènement, tout à fait respectable et bienfaisante, ne pouvons-nous pas essayer d'y trouver une explication rationnelle ? Les témoignages – près de trois cents- faits sous serment, ne peuvent être mis en doute. Une supercherie, au vu de tous, paraît très peu vraisemblable.

Il faut plutôt chercher une explication au niveau de la psychologie collective, en se reportant au contexte politico-religieux de l'époque.

A la fin du 17^e siècle les controverses religieuses sont toujours bien présentes dans les mentalités.

Pour contrer le développement du protestantisme, l'église romaine encourage le culte marial. De nombreux sites de dévotion à la Vierge, deviennent des lieux de guérisons.

Ainsi, c'était déjà le cas pour Notre-Dame des Récollets, avant le tremblement de terre .

Comme en d'autres lieux similaires, par son intercession, pouvaient se réduire ou disparaître: paralysies, surdités, tumeurs, fièvres, ulcères, ...

L'endroit était spécialement renommé en tant que « sanctuaire à répit ». C'est à dire que par l'intervention de la Vierge, des résurrections brèves d'enfants mort-nés se produisaient.

Ce qui permettait de les baptiser et de garantir ainsi leur entrée au paradis.

Deux éléments doivent nous interpeller

D'une part ,nous ne disposons d'aucune représentation graphique de la Vierge avant le séisme. Les dessins réalisés sont tous postérieurs à celui-ci.

D'autre part, les témoignages sont recueillis pour le dossier entre le mois d'août et le mois d'octobre 1696, c'est-à-dire quatre ans après les faits.

L'Histoire de l'Art vient aussi nous éclairer.

La représentation du Christ en *enfant debout sur un piédestal* est un type particulier de statuaire, qui caractérise au 17^e siècle les Vierges dites « malinoises ».

Des éléments probants portent à croire que l'artiste qui a sculpté la statue des Récollets est Robert Henrard (Dinant 1617- Liège 1676),

Il fut un des maîtres du célèbre sculpteur liégeois Jean Del Cour.(1631-1707).

Il était renommé pour la sculpture de Vierges.

Ce qui est très troublant ,c'est la grande similitude entre la statue des Récollets et une Vierge à l'Enfant,qu'il a sculpté dans le marbre ,en 1659, et qui se trouve dans la Cathédrale Saint-Paul de Liège. On retrouve la même position des personnages,(L'Enfant tourné vers la Vierge) ,le même rendu des plis,etc...

Cinq ans plus tard, en 1664, c'est l'installation de la statue des Récollets,taillée dans de la pierre de sable.

En 1671 ,il est à Verviers et participe ,comme architecte, à l'édification de des fortifications de la cité,notamment de la porte de Heusy.

*Il est donc permis de penser que la Vierge qui fut installée en 1664 dans la niche du portail de Notre Dame de Récollets, **est** celle qui peut être admirée de nos jours.*

Elle n'a pas subi de modification.

Alors comment expliquer le « miracle » ?

En cela ,la science psychologique peut nous aider.,en particulier par l'étude de la psychologie des foules.

Les recherches dans ce domaine ont mis en évidence qu'une perception illusoire,chez une seule personne, pouvait dans certaines circonstances,se communiquer à toute une foule.

Il s'agit bien d'illusion et non d'hallucination. Dans cette dernière il y a absence de l'objet,tandis que dans l'illusion la perception de l'objet est déformée.

Le trouble de l'observation peut être provoqué,quand il n'y a pas de déficit dans les organes des sens et ni de modifications de sensation d'ordre physique, par la présence d'affects conséquents chez le sujet observant.Une observation faite dans le cours d'une forte émotion,demande à être considérée avec prudence.

D'ailleurs,une observation totalement objective est impossible à l'humain.

L'illusion forte peut être très contagieuse si elle se propage dans une foule.

Dans une foule, l'individu perd de sa capacité rationnelle et il est vite sous l'action de processus inconscients qui rendent sa personnalité brute,influençable,impulsive.

Dans certaines conditions,il est possible d'assister à des phénomènes de suggestion collective.

Tentons de nous mettre dans l'état émotionnel de la population verviétoise, qui vient de vivre plusieurs secousses sismiques au début de l'automne 1692.

Que d'angoisse pour la survie, que de désespoir devant les dégâts, que d'incertitude pour l'avenir. Et le besoin d'aide, de soutien, où le trouver ?

Certes la solidarité humaine s'est certainement bien développée, mais en ces temps fort imprégnés de vie religieuse, la sollicitation divine occupait une place centrale.

En particulier il était fait appel à la Vierge, archétype maternel, source de consolation et de protection.

Un miracle venait ainsi bien à point pour soutenir la population.

Il est donc légitime de parler du « miracle de Notre-Dame des Récollets », en se référant à la définition du dictionnaire Robert : « fait extraordinaire où l'on croit reconnaître une intervention divine bienveillante, auquel on confère une signification spirituelle ».

L'illusion collective est rare et demande la réunion de plusieurs conditions. :

Une immense détresse collective, lors de guerres, de catastrophes naturelles, ..

Une grande émotivité partagée

Une ouverture au merveilleux, au surnaturel,

Et ces conditions étaient bien présentes dans la population verviétoise avec le séisme de 1692.

§§§

Qu'était un *Forestier* à Soiron, sous l'ancien régime ?

Il exerçait une fonction de police. Outre la surveillance des bois et de l'eau, des terrains du ban, il était chargé de faire connaître à la population les ordonnances du Seigneur et de la Régence. Ce qu'il faisait en particulier à la sortie des messes bien fréquentées à l'époque. Il faisait donc office de garde-champêtre.

Le métier exposait à des risques sérieux, car par sa fonction, il suscitait l'animosité dans la population, en particulier chez les braconniers.

Il était nommé par la Cour et la population. Il prêtait serment entre les mains du Seigneur.

Au 16^e siècle, quatre hommes étaient en fonction et un seul au siècle suivant, les bois ayant diminués en importance.

§§§

** L'**échelle de Medvedev-Sponheuer-Karnik** (aussi appelée **échelle MSK**) est une échelle de mesure de l'intensité d'un [tremblement de terre](#).

Elle a été très utilisée en [Europe](#) et en [Inde](#) à partir de [1964](#), souvent sous la désignation *MSK64*. Sa définition a été revue en [1981](#) sous le sigle *MSK81*, puis elle a fini par être intégrée en [1998](#) dans la définition de l'[échelle macrosismique européenne](#).

L'échelle MSK décrit les effets d'un tremblement de terre en termes de destructions des installations humaines et de modifications de l'aspect du terrain, mais également en termes d'effets psychologiques sur la population (sentiment de peur, de panique, panique généralisée). Cette évaluation qualitative très utile ne représente en aucun cas une mesure d'un quelconque paramètre physique des vibrations du sol. Degrés d'intensité

Degré Dégâts observés

- I Seuls les sismographes très sensibles enregistrent les vibrations.
- II Secousses à peine perceptibles; quelques personnes au repos ressentent le séisme.
- III Vibrations comparables à celles provoquées par le passage d'un petit camion.
- IV Vibrations comparables à celles provoquées par le passage d'un gros camion.
- V Séisme ressenti en plein air; les dormeurs se réveillent.
- VI Les meubles sont déplacés.
- VII Quelques lézardes apparaissent dans les édifices.
- VIII Les cheminées des maisons tombent.
- IX Les maisons s'écroulent. Les canalisations souterraines sont cassées.
- X Destruction des ponts et des digues. Les rails de chemin de fer sont tordus.
- XI Les constructions les plus solides sont détruites. Grands éboulements.
- XII Les villes sont rasées. Bouversements importants de la topographie. Fissures visibles à la surface.

Et nous ne sommes pas quitte de ces séismes, ainsi un tout dernier ,heureusement léger,est relaté par la presse :



Un petit tremblement de terre s'est déroulé ce samedi matin à Aix-la-Chapelle.

Une secousse qui a pu être ressentie chez nous.

Un léger tremblement de terre, mesuré à 2.8 sur l'échelle de Richter, a eu lieu samedi matin à 7 h 36 précisément, entre Aix-la-Chapelle et Roetgen, en Allemagne et à quelques kilomètres de la frontière belge, selon le Service géologique de Rhénanie-du-Nord-West-

phalie.

Il ne faut heureusement pas s'attendre à des dommages aux bâtiments lors de séismes de cette ampleur, a déclaré le chef du service des tremblements de terre, Klaus Lehmann.

Par contre, la frontière étant proche, la secousse a pu être ressentie également dans plusieurs communes de la région verviétoise.

Enfin, un tel tremblement de terre dans cette région n'est pas une première, loin de là. En effet, une secousse de pareille magnitude se produit environ une fois par an dans la région. ■

R.R. avec Belga

Références bibliographiques :

- ALEXANDRE Pierre ,KUPPER Jean-Louis, « Le tremblement de terre de 1692 et le miracle de Notre-Dame des Récollets à Verviers »,in *Feuillets de la Cathédrale de Liège*,n° 28-32,(1997)p2-34.
- GRAINDOR Marcel,*Soiron à travers les ages*,Soiron,Ed.Les Amis du Ban de Soiron,1974.
- GRAINDOR Marcel, « I L'Avouerie et les Anciens seigneurs de Soiron, II La Maison de Woelmont », in *Archives verviétoises*,tome X, (1998) p 129-142.
- LE BON Gustave,*Psychologie des foules*, , Varna, Pretorian Books,201
- LECLERCQ Joseph,*L'église de Soiron*,Pepinster,Comission des Recherches de Pepinster,20.

Activités des Amis du Ban de Soiron en 2020 .

Il serait plus exact de mentionner les inactivités de notre association.

Bien des projets n'ont pas aboutis, une bestiole à tête couronnée est survenue, chamboulant la vie sociale dans tous les domaines.

La description de nos activités est donc bien succincte, et ne demandait pas la rédaction de deux bulletins.

Elles n'ont pas été nulles cependant.

Le 12 janvier, les ABS organisaient leur concert de nouvel an, dans l'église, en invitant l'« Harmonie Royale Saint-Martin de Fourons », célèbre société, fondée en 1874.

Une quarantaine de musiciens, une merveilleuse chanteuse, nous ravirent au plus haut point, par l'ambiance féerique des valse viennoises.

Le 15 février se déroule notre Assemblée Générale, et puis c'est le 16 mars... le début du confinement.

Nous sommes dès lors confits, comme des fruits enfermés dans des bocaux.

En juillet, le couvercle s'ouvre délicatement et nous retrouvons un peu de liberté de sortie

Nous sommes contactés par la RTBF pour inclure Soiron dans l'émission touristique « Les Ambassadeurs ». Le projet est de faire découvrir ensemble les « Plus Beaux Villages » du Pays de Herve : Clermont-sur-Berwinne, Olne et Soiron.

Eliane et Henri, faisant courageusement sus au Covid, acceptent la mission d'accompagner l'équipe journalistique, pour les amener à découvrir les richesses patrimoniales et gastronomiques du village .

L'éclaircie covidienne est éphémère, la petite bestiole revient en force après l'été, bloquant de nouveau toutes nos activités.

A noter, la possibilité nouvelle de télécharger sur smartphone les promenades à Soiron et aux alentours. Promenades bien détaillées déjà sur notre site *bandesoiron.be*. C'est une façon pour nous de contribuer, par la randonnée, à alléger la souffrance due au confinement.

Et pour le futur ? Quelques réflexions à débattre.

Cette situation épidémique - et même pandémique – que nous traversons, nous oblige à une réflexion profonde sur le futur de nos activités. Quelques grandes questions se posent à nous .

Nous pouvons envisager le pire: des épidémies virales à répétitions, avec des variants pour lesquels il n'y a pas de traitement ni de vaccination rapide possible.

Il nous faudra dès lors vivre dangereusement, avec beaucoup de prudence et sagesse.

Mais nous pouvons pas rester « cloîtrés » indéfiniment.

L'usage des nouvelles technologies numériques va s'étendre, si pas s'imposer.

Avec cette crise sanitaire, les communications en ligne ont montré tout leur intérêt et leur efficacité . Il est plus que vraisemblable qu'elles se poursuivent après la crise.

Certes de façon plus modérée, car les relations humaines en présence sont irremplaçables.

Elles viennent s'ajouter aux autres, intégrées depuis des lustres dans nos modes de vie :

livres, journaux, radio, tv, téléphone; télégrammes, fax, ...

Nous en prenons l'habitude, en essayant d'établir au fur et à mesure des bonnes règles de conduite.

Tôt ou tard, notre association sera amenée à suivre le mouvement...

Si de futures pandémies virales nous inquiètent beaucoup, elles ne doivent pas nous faire oublier d'autres catastrophes qui s'annoncent pour tout bientôt.

La principale est l'anéantissement de la biodiversité.

La vie animale et végétale disparaît avec une rapidité inquiétante et le génocide chimique industriel se poursuit ainsi que les constructions irréfléchies quant la protection de l'environnement nature.

En Belgique, depuis 1850, 315 espèces vivantes ont disparu. Les scientifiques tablent sur une extinction pour 35 % des espèces restantes. Les oiseaux des milieux agricoles sont particulièrement menacés.

L'arrivée d'autres espèces exotiques est un facteur perturbant supplémentaire. La destruction des ruches par le Frelon asiatique en est bel exemple.

Du fait de la déforestation, sur les 150 dernières années, la pression partielle de l'oxygène sur terre est passée de 30 à 19 %.

Persévérons à surconsommer et bientôt nous devons respirer un air trop pauvre en oxygène et très pollué.

Maintenant que nous connaissons beaucoup mieux l'existence et le fonctionnement des écosystèmes, il apparaît qu'il existe une forte interdépendance entre tous les êtres vivants et leur environnement.

La génétique nous apprend même qu'il y a une forte ressemblance car une multitude de gènes nous sont communs.

Nous ne sommes donc pas dans la Nature mais de la Nature.

Notre asbl a devant elle un champs d'action qui s'impose comme fondamental et urgent.

Préserver le patrimoine et le mettre en valeur, c'est aussi agir pour assurer la qualité de l'environnement. C'est l'idéal sur lequel est fondé notre association.

Imaginons Soiron dans 30 ans : sans oiseaux, sans insectes, sans fleurs, sans oxygène ... Est-ce possible ?

Le village se situe dans un écrin de verdure. Il est indispensable de lutter pour maintenir la biodiversité dans ce lieu.

Pourquoi ne pas essayer de le protéger des pollutions de toutes sortes : pesticides, fumées, additifs alimentaires, bruit, ...

Ces pollutions sont considérées de plus en plus par la médecine, comme les premières responsables des maladies les plus fréquentes de nos sociétés modernes; obésité, troubles cardiovasculaires, cancers, dégénérescences neurologiques, ...

Le mode de vie de la personne vient en second lieu pour amplifier ou non l'action de ces nuisances.

Nous pouvons contribuer à promouvoir la plantation d'arbres, de haies, de fleurs, ...

Une vigilance toute particulière doit être exercées vis-à-vis des nouvelles constructions et du développement du business industriel.

Notre asbl n'en est pas à son premier combat. Elle a contribué à empêcher l'installation d'une porcherie industrielle, l'ouverture de carrières, ...

A défaut d'action de grande envergure, nous pouvons contribuer à insuffler un esprit de respect de la nature, de l'environnement et des personnes. Des actions symboliques portent aussi leurs fruits.

Notre action peut aussi s'exercer dans la création de beauté, car celle-ci amène du bien-être et développe ainsi la convivialité.

Elle ne concerne pas seulement les beaux bâtiments classés, mais aussi le petit patrimoine et l'agencement des lieux publics. Ces derniers méritent beaucoup de soins car ce sont des lieux de vie, qui doivent être maintenus propres, sans dangers, et agréables à vivre.

Dans ces projets, les générations montantes doivent s'y investir avec conviction et entrain : leur qualité de vie et même leur survie en dépend.

Il nous serait particulièrement réjouissant et encourageant d'accueillir dans notre association de la jeunesse responsable et entreprenante pour poursuivre les idéaux de notre asbl.

En l'an 2022, celle-ci aura officiellement **50 ans** d'existence, **Royale** elle deviendra, Royale elle méritera son titre en poursuivant son action utile et brillante.

Amis du Ban de Soiron, continuons à faire du Bon, du Bien, du Beau. Appliquons nous à transmettre ces valeurs et à les concrétiser.

Mot de la rédaction

Chers Amis et Amies,

Ce bulletin vous arrive avec un délai tardif inhabituel.

A cela, il y a trois motifs :

L'absence d'activités pour raison de Covid, ne donnait pas assez de matière pas les deux numéros annuels.

De nouvelles activités d'ordre professionnel de plus en plus accaparantes.

En mars dernier, mon vieux ordinateur a rendu l'âme. L'acquisition d'un neuf et le transfert des données de l'ancien au nouveau a pris tout un temps.

A présent tout est bien qui finit bien, la mémoire numérique est revenue et l'habileté à manœuvrer le nouvel engin progresse.

D'autre part il est utile de rappeler que le bulletin est ouvert à tout membre de notre association qui souhaite s'exprimer.

Il offre la possibilité d'échanges d'idées, d'expériences, de suggestions.

Son avantage par rapport aux échanges épistolaires et par réseaux sociaux réside dans la possibilité d'émettre des réflexions plus profondes, plus nuancées, dans une perspective à long terme.

Dans le contexte de confinement actuel, un bulletin reste une façon de communiquer qui a bien montré son intérêt et son efficacité depuis des lustres.

L'envoi à présent du bulletin sous forme numérisée, n'est plus un frein au nombre de pages, limité à six auparavant pour raison de frais postaux.

Donc, à vos plumes, vous avez certainement des pensées, des récits à partager. Des avis à émettre..



ASBL « Les Amis du Ban de Soiron »

Siège social : Route de Nessonvaux 57 A 4861 Soiron

Bulletin : Editeur responsable : JC Gilson Président

Adresse : idem siège social tel : 087 /46 90 61

Rédaction : R. Debanterlé tel/fax 087 /46 18 61
rene.debanterle@gmail.com

